GUELMA

Les habitants s'opposent au projet de 3 unités pétrochimiques à Bouchegouf

Mille dollars est le montant du don qu'a accordé ces derniers jours la société de sidérurgie Arcelor Mittal Steel Annaba à l'Association nationale de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution (Anpep) et l'Association des femmes algériennes pour le développement (Afad).

Par cette contribution financière via sa société de Annaba, le groupe indien, leader de la sidérurgie mondiale, tente d'apaiser la colère des habitants de la commune de Sidi-Amar.

Ces derniers avaient, à maintes reprises, attiré l'attention des autorités locales sur les atteintes à leur environnement générées par les hauts fourneaux de l'usine sidérurgique d'El-Hadjar. La démarche d'Arcelor Mittal Steel a eu pour effet de faire réagir de nombreux citoyens de Bouchegouf (Guelma) à une cinquantaine de kilomètres de Annaba. Informés du lancement des travaux de réalisation d'un projet global portant sur l'implantation de 3 unités de production pétrochimique dont celle imminente d'acide phosphorique, ils tentent de s'y opposer. La déclaration faite via la presse par N. Missi, ancien cadre du secteur pétrochimique, apporte un plus à leur opposition. Selon cet universitaire spécialiste en gestion industrielle, retraité de l'administration centrale, pareille réalisation serait l'une des plus gravement polluantes du pays tant pour la santé humaine que pour les écosystèmes environnants. Il a précisé : «Il ne s'agit pas de production de fertilisants stricto sensu mais d'un intrant intermédiaire, lui-même obtenu par l'action d'un autre acide sulfurique dont l'origine n'est pas clairement identifiée.»

Plus préoccupée à renflouer ses caisses ou à s'adonner à des opérations trompe-l'œil, l'Anpep n'a toujours pas réagi aux risques de grave pollution que la mise en exploitation de l'une et des autres des 3 unités pétrochimiques à réaliser à Bouchegouf engendreraient. D'autant que ce projet global, financé par des investisseurs étrangers spécialisés dans la production pétrochimique, comprend également la fabrication de l'ammoniac. Rappelons qu'une unité similaire était en production au complexe d'engrais phosphaté Asmidal de Annaba. Elle avait été mise à l'arrêt au début des années 1990. Une étude avait établi le haut degré de nocivité de ses activités sur la nappe phréatique, les sols, l'atmosphère et sur la santé humaine et animale.

A. Djabali

BOUMERDÈS

L'APC de Tidjelabine enfin débloquée : échec d'une déstabilisation fomentée par le MSP

La situation de blocage vécue par l'APC de Tidjelabine (wilaya de Boumerdès) est en voie d'être désamorcée.

A noter que le président actuel, issu du FLN, avait dirigé cette commune durant deux mandats consécutifs sous la bannière de ce parti.

Paradoxalement, le groupe FLN au sein de la nouvelle assemblée a choisi l'opposition rejetant les directives de la mouhafadha de Boumerdès qui souhaitait soutenir le vainqueur du scrutin du 29 novembre pour le garder dans le giron politique du parti. Finalement, ce sont les deux élus du RND et celui du FNA qui ont fait preuve de perspicacité politique pour faire valoir les intérêts de la population et de leurs partis respectifs.

Ils ont accepté des postes de vice-présidence et se sont alliés à la liste des indépendants pour constituer une majorité de 5 voix sur les 9 sièges que compte l'assemblée. «Nous avons programmé une assemblée pour ce mercredi afin de mettre en place un programme d'action. Nous avons énormément de choses à réaliser notamment dans le domaine de l'AEP, des routes, de l'assainissement, de l'habitat, de l'éclairage public…

Nous devons également voter le budget primitif qui débloquera la situation financière de la commune», nous dit M. Boussaïdi après avoir salué la courage politique de ses adversaires, les élus du RND et du FNA en l'occurrence, qui ont choisi, selon lui, la stabilité et le développement de cette agglomération.

Abachi L.

SINISTRÉS DU SÉISME

Sept familles squattent des chalets

Décidément, les chalets des sinistrés, particulièrement ceux érigés dans la commune de Boumerdès, 5 ans après leur installation, continuent à soulever des appétits et par là même de la controverse.

Ces derniers jours, 7 familles qui seraient venues de l'intérieur du pays grâce à la complicité de certains responsables du mouvement associatif de l'ex-Rocher noir, ont squatté des chalets théoriquement attribués à d'autres familles. Les attributaires de ces habitations les ont momentanément fermées car ayant été pour la plupart relogés dans des logements construits dans le cadre du programme spécial sinistrés.

Par ailleurs, l'APC de Boumerdès a engagé une action en justice contre 80 autres familles qui refusent de libérer les chalets dont elles ont bénéficié dans le cadre de la solidarité de l'Etat avec les sinistrés. Ces 80 familles ont été définitivement relogées ces dernières semaines par les soins de l'Etat et, selon le P/APC, M. Sarni, elles s'étaient engagées sur l'honneur et par écrit à libérer les habitations en préfabriqué. Ce qu'elles n'ont pas fait. On parle de chalets revendus, sous-loués ou attribués à des proches. Dès lors les responsables de la collectivité ne cachent pas leur déception et leur colère. «L'Etat a mis à leur disposition une tente puis un chalet avant de leur attribuer un logement. Malheureusement nous constatons qu'elles empêchent d'autres familles qui occupent des habitations précaires de voir leur situation s'améliorer», dit-il en insinuant que ces citoyens font cas d'ingratitude.

S'agissant des 7 familles squatteuses, les chefs de famille ont commis aux termes de la loi des violations de domicile puisque les chalets en question appartiennent légalement, et ce, jusqu'à preuve du contraire, à des administrés de la commune. Ils sont donc passibles d'une peine de prison.

A. L.

SIDI-BEL-ABBÈS

Fin de l'opération des battues administratives

L'opération des battues administratives du sanglier, initiée à la demande des agriculteurs par la Conservation des forêts de Sidi-Bel-Abbès et menée par la Fédération des chasseurs de la wilaya qui compte huit associations, a été clôturée dans la journée du 6 mars dernier.

La direction de la Conservation des forêts note le nombre important de sangliers abattus au cours de cette opération qui s'est étalée sur une période allant du 10 janvier 2008 au 21 février à raison d'une battue chaque jeudi.

Avec le savoir-faire de 183 chasseurs et 83 rabatteurs, 133 sangliers ont été abattus dans la forêt de Sidi Moumen (Merine), le canton de Mekraz (Bordj-Boudjebaha), les forêts de Bouyetas (Oued-Sefroum), Moksi (Belarbi), Moulay Slissen, Makedra, Sendja (Sidi Hamadouche), Louza (Zerouala), Glamine (Sfisef), Tifiless (Chetouane), Moksi (comprise entre Telagh et Belarbi), Amarnas, Sidi Dahou, celle située entre Hoceïma et Moulay Slissen, Aïn Aden, Aïn El Berd, Tenira et Tafessou.

Il y a lieu de signaler qu'après analyse des résultats de ces battues, il ressort que la forêt de Merine, située au sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, est la plus infestée par cet animal nuisible pour l'agriculture et la population. Le nombre de sangliers qui a proliféré dans cette région s'explique par le fait que dans cette zone l'insécurité prévalait fortement d'où son abandon. Ces battues sont une sorte de ratissage et viennent consolider les opérations menées régulièrement par les services de sécurité.

Toutes ces opérations ont permis l'introduction de Aïn Aden (Sfisef) et plus particulièrement les zones situées au sud de la wilaya, considérées autrefois à haut risque sur le plan sécuritaire.

Au cours de ces battues, un autre pullulement d'animaux indésirables et nuisible a été constaté, celui des chacals.

A. M.

TIZI-OUZOU

Un gala pour sauver la vie du jeune Tarik

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou devait accueillir hier et aujourd'hui un gala de solidarité organisé au profit du jeune Tarik B. atteint d'une maladie rare, dite de Wilson, qui a complètement ravagé le foie du jeune garçon. Les organisateurs dont le père du jeune malade, qui donnent rendez-vous au grand public pour un gala similaire mercredi prochain au stade d'Azazga, espèrent attirer le public des grands jours vers la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou où se produiront des chanteurs connus, comme Amour Abdennour, Yasmina, Moh Tahir, Siham Stiti et bien d'autres. Une palette de sept chanteurs qui font, pour la plupart, l'actualité de la chanson kabyle et qui se sont prêtés de bonne grâce au jeu de la solidarité. Ils ont accepté de mettre leur talent et leur voix au service d'une cause humanitaire puisqu'ils ont accepté de verser la totalité de leur cachet dans un compte spécial qui servira à financer la prise en charge et les soins en France du jeune Tarik B. qui nécessite une greffe du foie qui coûte 100 000 euros en plus des frais d'examens post-opératoires et de prise en charge du père qui doit accompagner son fils. Agé de 13 ans, Tarik souffre d'un mal congénital qui n'a été, malheureusement, détecté, selon son père, qu'à l'âge de 2 ans. C'est-à-dire, se désole le père, une fois que la maladie eut causé des ravages au foie du jeune garçon.

Les parents sont dans l'incapacité matérielle d'assurer la prise en charge d'une opération lourde, la transplantation du foie qui «n'est pas encore assurée au niveau de nos hôpitaux». Le père est dans l'attente de la réponse du ministère de la Solidarité interpellé par voie de presse pour une éventuelle aide.

S. A. M.

BATNA

Le désarroi des entrepreneurs des travaux publics et du bâtiment

Les entrepreneurs de la wilaya de Batna affiliés à l'UGEA se sont réunis, hier, pour examiner les augmentations enregistrées sur la presque totalité des matériaux de construction et surtout les conséquences sur le marché éligible à la révision des prix ainsi que ceux conclus à prix fermes. Les différents intervenants ont fait part de leurs préoccupations et appréhensions au vu de la spirale inflationniste à l'image du rond à béton qui coûte 9 000 DA le quintal bouleversant ainsi l'équilibre du marché.

A Batna, les entrepreneurs en charge des projets publics et les promoteurs immobiliers intervenant sur le site de la nouvelle-ville Hamla pour ne pas dire tous les entrepreneurs de la wilaya dont le plan de charge avoisine les 3 000 projets dont 5 800 logements sociaux participatifs en construction lancent un SOS au wali.

Beaucoup sont sur le point de mettre la clef sous le paillasson sauf que les responsables de l'UGEA restent vigilants à l'image du président de l'union, M. Chettioui, qui est pour le maintien du rythme des travaux pour sauvegarder le programme en cours, tout en lançant un appel aux autorités pour une intervention rapide afin de sauver ce qui peut l'être. Contacté par téléphone, le président de l'UGEA à l'échelle nationale, M. Demouni Abdelmadjid, rassure l'ensemble des entrepreneurs quant au règlement de ce problème d'augmentation des prix. Selon lui, des contacts ont été entrepris avec le chef du gouvernement et des suites urgentes et heureuses sont attendues. M. Demouni poursuivra : «La solution idoine pour l'Etat réside dans l'élaboration d'avenants de compensation.»

Il faut dire qu'à l'UGEA on milite depuis longtemps pour la révision du code du marché et surtout la mise à jour des prix d'autant plus que l'agitation du marché international conjugué à la faiblesse du dinar ont créé un grand dysfonctionnement dans la gestion des marchés.

H. M.

MASCARA

Les 19 logements LSP seront finalement livrés au mois d'avril

Dimanche, le directeur du logement et des équipements publics a fait un bref aperçu sur la situation du logement social participatif dans la wilaya de Mascara. Il commencera par annoncer que la wilaya vient de bénéficier d'une tranche supplémentaire de 1000 logements de ce type. Il convient de rappeler que 3 000 avaient déjà été attribués dans le cadre du programme quinquennal, 1068 ont déjà été achevés et livrés. Pour le reste, le Dlep affirmera que tous les projets ont été lancés. Il n'échappe à personne que de nombreux citoyens ont parfois dénoncé les retards enregistrés dans les réalisations. Pour ceci, ce sont les promoteurs qui se sont vu confier les projets, parmi eux ceux du secteur public tels l'OPGI, l'Urbat et autre agence foncière de la wilaya ; le reste est constitué par des promoteurs du secteur privé. Quand nous évoquons le cas des 50 LSP de la cité Djaker de Bab-Ali, à Mascara, dont 35 ont été livrés et que les choses traînent pour les 15 autres, le premier responsable du secteur admettra et sans détour que le projet accusait manifestement un retard. Il poursuivra en signalant d'ailleurs qu'une mise en demeure avait été adressée à l'agence foncière qui se débattait dans certaines difficultés. Tenant à rassurer les postulants à ce projet, soit les 19 bénéficiaires, il fera état du délai fin avril pour la livraison. Il évoquera également le cas des 90 sur le site de la route de l'université, l'on apprendra que 40 d'entre eux qui devaient être livrés fin 2007 le seront finalement en avril 2008.

«Nous effectuons un suivi rigoureux des différents projets», nous assure-t-il en expliquant les différents retards enregistrés par la défaillance de promoteurs ou entreprises chargés de la réalisation des travaux qui butent parfois sur l'absence d'outils adéquats. Il ajoutera aussi que l'on enregistre des retards dans le versement des quotes-parts par les prétendants au LSP.

M. Meddeber